BEM et BAC

L'impératif accompagnement psychologique avant et pendant l'examen

Page 2

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5149 - Dimanche 16 août 2020 – Prix : 10 DA

469 nouveaux cas et 9 décès en 24 heures

Les contaminations continuent leur baisse

Page 2

Marché des fruits et légumes

La canicule fait flamber les prix

Page 2

Une résolution américaine rejetée sans les vetos russe et chinois

Par Mohamed Habili

D'habitude, lorsque les Etats-Unis proposent au Conseil de sécurité une résolution, en général, soit contre la Syrie, soit contre l'Iran, elle est repoussée ou par le veto de la Chine ou par celui de la Russie, soit, et c'est le cas le plus fréquent, par les deux à la fois. Traditionnellement, les Etats-Unis n'ont pas à se soucier du vote de leurs principaux alliés occidentaux, pour la bonne raison qu'il leur est acquis. Ce ne fut pas le cas vendredi dernier lors du vote sur leur résolution prônant la prolongation sine die de l'embargo sur les armes décrété contre l'Iran, il y a maintenant plus d'une décennie, mais auquel l'accord de 2015 sur le nucléaire iranien est censé mettre fin en octobre prochain. Pour faire échec à cette résolution, ni les Russes ni les Chinois n'ont eu besoin cette fois-ci de recourir à l'arme pour ainsi dire nucléaire du veto, ils se sont contentés de la rejeter par un simple non. Deux Etats l'ont approuvée, dont les Etats-Unis, bien entendu, alors que neuf autres, parmi lesquels trois des signataires de l'accord de 2015, à savoir la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, se sont abstenus.

Suite en page 3

Rouverture des mosquées, cafés, plages et jardins...

Retour conditionné à une vie normale

Ph/D. R.

Presque six mois après leur fermeture décidée en mars dernier dans le cadre du dispositif de lutte contre la propagation de la Covid-19, les plages, les mosquées et les lieux de détente, les cafés et restaurants ont rouvert leurs portes devant la grande joie et bonheur des fidèles, des estivants et surtout des responsables de ces lieux. Page 3

Accord de normalisation Emirat/Israël

Des partis politiques dénoncent

Page 3

Abdelhak Benmaârouf, directeur du Théâtre régional de Annaba

«Il a fallu faire preuve d'inventivité pour préserver le lien avec le public»

Page 7

Contrôle économique et répression de la fraude

Plus de 48 000 dossiers présentés devant la justice

PLUS de 48 000 dossiers ont été communiqués à la justice dans le cadres des litiges liés au contrôle économique et à la répression de la fraude durant le premier semestre de 2020, soit une hausse de 12,7% par rapport à la même période de l'année 2019, a indiqué hier, un communiqué du ministère du Commerce. Selon la même source, cette augmentation dans le nombre des dossiers communiqués à la justice durant le premier semestre de 2020 par rapport à la même période de l'année 2019, est due au renforcement et à l'intensification du contrôle par les agents, d'autant plus que cette période a coïncidé avec la propagation du coronavirus. Selon le bilan du ministère du Commerce, le nombre de décisions de justice rendues, est de 16 033 décisions, soit un taux de 33,37% du total des poursuites judiciaires soumises à la justice, dont le nombre total est de 48 046 dossiers. La valeur des amandes émises est de 1 548 327 205,33 DA. Concernant le règlement des dossiers à l'amiable, dans le cadre du paiement des amandes relatives aux transactions commerciales, le nombre de dossiers proposés au règlement à travers cette formule est de 9 684 dossiers, avec une valeur totale des amendes liées aux transactions commerciales, de 696 335 616 57 DA, selon le bilan du ministère du Commerce. Le nombre des dossiers traités effectivement est de 4 927 dossiers, ce qui représente 50,88 % du total des dossiers proposés au règlement à l'amiable, tandis que la valeur des amendes liées aux transactions qui ont été réglées, est de 203.015.261.15 DA. L'évaluation globale des contentieux relatifs au contrôle économique et la répression de la fraude, est scindée en deux parties, la première concerne le contrôle de qualité et la répression de la fraude et la deuxième est relative aux pratiques commerciales. Concernant les poursuites judiciaires relatives aux litiges liés au contrôle économique et à la répression de la fraude, le nombre des dossiers communiqués à la justice est estimé à 16 497 dossiers, selon le bilan établi par le ministère pour le premier semestre 2020. Le nombre de jugements rendus a atteint 6 253 jugements, soit 37,90% des dossiers transférés à la justice, tandis que le montant des amendes de ces dossiers s'est élevé à 206 930 878 DA. Concernant la règlement à l'amiable, le nombre des dossiers proposés pour le règlement à l'amiable était de 1.285 dossiers, tandis que le montants des amendes proposées était de l'ordre de 438 655 200 DA. Quant au nombre des dossiers réglés à l'amiable, il a atteint 171 dossiers, soit 13,31% des dossiers proposés. Le montant des amendes réglés sans le recours à la justice a atteint 71 320 000 DA. S'agissant des pratiques commerciales, le nombre de dossiers transférés à la justice a atteint 31 549 dossiers, tandis que le nombre de jugements rendus était de 9 780 jugements, soit 31% du nombre global des dossiers faisant l'objet de poursuites judiciaires. Le montant des amandes s'élève à 1 341 396 327,33 DA. **R. N.**

Marché des fruits et légumes

La canicule fait flamber les prix

■ *Les prix des produits alimentaires repartent à la hausse et les citoyens ne savent plus où donner de la tête. En effet, les spéculateurs s'en sont donné à cœur joie ces derniers jours, profitant de la canicule.*

Par Meriem Benchaouia

Ph. > D. R.

A chaque saison de grande consommation, les prix flambent et mettent à rude épreuve les ménages à revenus faibles ou moyens. Rien ne semble arrêter la hausse généralisée des prix des produits agricoles dont la qualité laisse à désirer. Du côté des agriculteurs, cette hausse s'explique par la vague de chaleur qui sévit ces derniers jours sur le territoire national. En été, avec les extrêmes de température et d'humidité que nous connaissons, il n'est pas toujours simple de maintenir la qualité. «Avec la chaleur, les fruits et légumes se flétrissent. Les tomates, par exemple, ont été cuites par le soleil avant maturité. Avec 40° au soleil rien ne résiste», confie Mohamed, vendeur et agriculteur. «Nous avons moins de quantités, il faut arroser, toujours arroser. Pour nous, le manque à gagner est certain. Il faut faire avec», indique-t-il. Devant les étals des commerçants, peu de gens s'arrêtent. Selon une ménagère, «cette canicule va donc nous priver de nourriture». Les fruits et légumes étaient intouchables hier dans les marchés de la capitale. Leurs prix ont atteint des niveaux raccord. «On savait que les prix allaient être revus à la hausse à cause de la canicule, mais jamais à ce point», s'indigne une mère de famille. Les vendeurs qui tentent de rendre disponibles certains produits alimentaires de première nécessité étalent la marchandise à des prix exorbitants. Les tarifs affichés sur les étals varient selon la qualité des produits, allant du meilleur au moins bon quand il ne s'agit pas tout simplement de mauvaise qualité. C'est du moins ce que nous avons constaté, hier, lors d'une virée dans quelques marchés de la capitale.

Ainsi, la pomme de terre a été cédée hier jusqu'à 50 DA le kilo dans la majorité des marchés. Quant à la tomate, elle ne descendait pas sous la barre des 120 DA/kg et la laitue était cédée à 150 DA. Les navets et la carotte étaient vendues entre 60 et 80 DA/kg. La même fourchette des prix était maintenue du côté des marchands ambulants. Leurs prix ne différaient pas de ceux affichés sur les ardoises exposées dans les marchés. L'oignon, incontournable légume pour les ménagères, était proposé entre 45 et 50 DA/kg. Les haricots verts à 160 DA, les poivrons entre 120 et 140 DA et les courgettes à 100 DA. Pour ce qui est des fruits de saison, il faut dire que cette année, le marché enregistre une large disponibilité, mais les prix restent élevés et hors de portée pour la majorité des ménages. Ainsi, la banane était cédée entre 200 et 220 DA le kg, les raisins entre 180 et 250 DA, selon la variété, les poires à 250 DA et les figues entres 150 et 250 DA. Les pommes à 250 DA. «Les commerçants profitent de ces occasions pour augmenter les prix, c'est connu», nous a lancé un citoyen. Approché, un père de famille dira : «Quand le citoyen va au marché, il reste stupéfait. Comment un simple fonctionnaire peut vivre ou nourrir ses enfants ?» Selon lui, «cette situation est due à l'absence de contrôle. On apprend par-ci par là que l'Etat a mis en place des cellules de lutte contre la fraude, mais la réalité est qu'il n'y a pas de suivi sur le terrain puisque les commerçants n'en font qu'à leur tête». Une autre citoyenne témoigne : «La situation est déplorable, car on est en train de survivre et l'Etat ne fait rien pour y remédier». Un des vendeurs nous a affirmé que tout se passait au marché de gros. Les maraîchers cèdent leurs marchandises à des prix bas, mais les grossistes s'arrangent toujours pour faire flamber les prix. Notre interlocuteur nous a expliqué qu'il a eu du mal à acheter la pomme de terre au marché de gros et il n'a pu l'acquérir qu'au prix de 35 DA le kilo, accusant l'absence de toute surveillance de la part du ministère du Commerce. Les citoyens espèrent que les services concernés relevant de la direction du commerce effectueront un contrôle rigoureux des prix qui ont dépassé le pouvoir d'achat du simple citoyen.

M. B.

469 nouveaux cas et 9 décès en 24 heures

Les contaminations continuent leur baisse

L'ALGÉRIE a enregistré 9 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de moins que la journée d'hier (10), portant à 1360 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a enregistré une nouvelle baisse avec 469 cas, 8 cas de moins par rapport à hier (477), pour atteindre au total 38 133 cas confirmés. **R. N.**

BEM et BAC

L'impératif accompagnement psychologique avant et pendant l'examen

Les examens du BEM et du BAC interviennent cette année dans un contexte particulier marqué par un confinement qui a grandement impacté sur le moral des candidats. Pour aider ces derniers à franchir ce cap décisif dans leur cursus scolaire et à réussir ces deux épreuves, un soutien pédagogique et psychologique s'impose. Dans ce contexte, le ministère de l'Éducation nationale a instruit les professeurs, conseillers d'orientations scolaires et professionnelles du secteur à accompagner les étudiants concernés et à les aider à surmonter les obstacles qu'ils rencontrent avant et pendant l'examen, à réduire les pressions qui entravent leurs performances et réduisent leurs chances de succès.

Ainsi, une instruction ministérielle portant sur les modalités de révision, de préparation pédagogique et surtout de méthodologie d'accompagnement psychologique des candidats aux examens de BEM et BAC a été publié hier, par le département de Mohamed Ouadjaout.

L'instruction s'est concrétisée sous la forme de trois fiches techniques. La première (soutien pédagogique) montre comment accompagner les étudiants dans leurs études et leurs révisions pour préparer l'examen. Dans ce contexte, l'accent a été mis sur la nécessité d'un accompagnement psychologique des candidats en apportant une aide psychologique à ceux qui Ils souffrent de difficultés psychologiques (peur, anxiété, dépression, déception …).

Ces procédures prendront effet du 25 août jusqu'au début des examens.

La deuxième fiche concerne le soutien psychologique des candidats avant le début de l'examen, et cela dans le but de renforcer la confiance chez les étudiants et de les aider à surmonter certaines pressions psychologiques telles que l'anxiété et la peur de l'examen et de fournir des instructions sur la façon de traiter les questions d'examen (choisir le sujet, lire les questions, placer un tableau de réponses, classant les questions de facile à difficile, en utilisant des brouillons, en écrivant clairement, en utilisant tout le temps d'examen, en révisant le papier d'examen …). La tutelle, à travers ces procédures, vise également à conseiller les parents des élèves pour créer un environnement éducatif approprié pour leurs enfants, leur fournir un environnement adapté, réduire leur anxiété et écouter les problèmes des élèves afin de les aider à trouver des solutions à eux. Dans ce contexte, les autorités concernées suivent plusieurs modes d'intervention, dont l'entretien indicatif (individuel et en groupe), l'entraînement à la relaxation, le discours intérieur positif et l'arrêt de l'utilisation de commentaires négatifs pour l'anxiété lorsqu'ils se parlent à soi-même.

Concernant la troisième fiche technique , elle est liée à la méthode de soutien psychologique des candidats lors de l'examen, car elle est destinée à un entretien indicatif semi-guidé (un entretien rapide et efficace avec la nécessité de prendre le temps en considération), à l'utilisation de la relaxation et de la pensée positive (un ensemble de techniques qui permettent l'autosuggestion, comme une conversation positive avec le candidat) ainsi que le recours aux techniques de respiration abdominale pour aider à réduire considérablement l'anxiété et le stress.

Pour rappel, l'examen du BEM se tiendra du lundi 7 au mercredi 9 septembre 2020, tandis que l'examen du baccalauréat est prévu du dimanche 13 au jeudi 17 septembre 2020. **Sarah. S**

Réouverture des mosquées, cafés, plages et jardins…

Retour conditionné à une vie normale

Presque six mois après leur fermeture décidée en mars dernier dans le cadre du dispositif de lutte contre la propagation de la Covid-19, les plages, les mosquées et les lieux de détente, les cafés et restaurants ont rouvert leurs portes devant la grande joie et bonheur des fidèles, des estivants et surtout des responsables de ces lieux.

Par Thinhinene Khouchi

Ph. > D. R.

Les lieux concernés par la réouverture décidée par le président de la République, ont été pris d'assaut, hier, par les citoyens. en effet , dès la prière d' El Fedjr, les fidèles ont couru vers les mosquées concernées par la réouverture tout en respectant la distanciation sociale et en portant leur bavette et apportant avec eux leurs propre tapis devant la joie des imams qui n'ont pas ouvert les portes de leurs mosquées pendant presque six mois . «Je ressent une joie indescriptible, je suis vraiment heureux de voir les portes des différentes mosquées du pays se rouvrir et se remplir de fidèles après plusieurs mois fermées», nous dira Abdelmalek , un imam de Aïn Benian qui appelle les fidèles à respecter les mesures de prévention à l'intérieur des mosquées, mais surtout à l'extérieur indiquant qu' « il est de notre rôle d'informer et de rappeler les citoyens et les fidèles à l'ordre et au respect des mesures de prévention . La mosquée doit jouer son rôle aussi et doit donner l'exemple et nous veillerons à cela ». De leur côté, les fidèles ont exprimé leur grande joie et leur détermination à respecter et appliquer les mesures de prévention pour ne pas risquer de voir les portes de leurs mosquées fermées une nouvelle fois. En outre, les hautes autorités du pays avaient annoncé la réouverture des plages , ainsi que des jardins , des cafés et des restaurants qui ont d'ailleurs été pris d'assaut , hier, par les citoyens et les familles . En effet, les jardins, mais surtout les plages relevant des différentes villes côtières du pays ont été littéralement prises d'assaut par les estivants qui s'impatientaient de planter enfin leurs parasols sur le sable de ces plages. «Enfin, on respire après plusieurs mois enfermés entre quatre murs», nous dira une mère de famille accompagnée de ses trois garçons rencontrée au niveau de la plage Palm Beach située dans la commune de Staouéli, ajoutant «ce n'est pas la première fois que mes enfants nagent, car leur père a l'habitude de les emmener dans les plages rocheuses, mais c'est la première fois pour moi et c'est vraiment agréable de reprendre une vie normale». Par ailleurs, cette réouverture a aussi fait la joie des travailleurs qui ont dû cesser leurs activités pendant plusieurs mois, notamment ceux qui enregistrent un grand chiffre d'affaires en cette période. C'est le cas d'un restaurateur qui a un restaurant à quelque mètres de la plage de Palm Beach qui nous dira que «c'est un soulagement de pourvoir rouvrir mon restaurant et enfin travailler, car j'ai des dettes, des charges, et surtout une famille à nourrir. Il ne reste plus grand-chose de cette saison estivale, mais bon on fera avec ! » . enfin , il est à noter que pour assurer le respect et l'application des mesures de prévention, le commissaire divisionnaire de Police, Amar Laroum , chef de la cellule communication et presse à la Dgsn, a affirmé, à travers un communiqué de l'auguste institution, que la direction générale de la Sûreté nationale a élaboré un plan de travail complémentaire en ligne avec la mise en œuvre des décisions relatives à l'ouverture progressive des plages, des espaces de divertissement, des lieux de loisirs et de divertissement, et la décision relative à l'ouverture progressive des mosquées imposent leurs dispositions pour préserver la santé et la vie du citoyen. Les mesures de protection et de distanciation (au moins 1 m et demi) dictent à cet effet : le port du masque, l'affichage des mesures barrières et de prévention aux différents points d'accès des lieux, l'organisation de lieux pour le stationnement des véhicules, le contrôle préalable par les éléments de la Protection de civile si nécessaire de la température des estivants et la mise à disposition de bacs dédiés à recueillir les masques, gants ou mouchoirs usagés…

T. K.

Accord de normalisation Emirat/Israël

Des partis politiques dénoncent

Des partis politiques algériens ont dénoncé l'accord de normalisation des relations entre les Emirats arabes unis et Israël. Le Front de libération nationale (FLN) a exprimé, avant-hier, son extrême indignation suite à la signature de l'accord de « normalisation » entre les Emirats arabes unis (EAU) et Israël, le qualifiant de « coup de poignard dans le dos de la cause palestinienne et une trahison totale ». « Associer ce maudit accord à une prétendue réussite du report du plan d'annexion de quelques territoires palestiniens ne convaincra personne et ne justifiera pas cette honteuse position que l'histoire retiendra à jamais en tant qu'affront », a estimé le FLN dans un communiqué. Le parti a déploré « le silence des différents acteurs de la scène arabe, d'autant que ce sinistre accord constitue une violation de l'Accord de paix arabe qui conditionne la normalisation des relations à un retrait total de l'entité sioniste des terres occupées depuis 1967, condition fragilisée par l'annonce unilatérale des Emirats ». Le FLN a condamné « le silence de tombe, proche de la connivence et de la complicité de la part de responsables de la Ligue arabe, censée rappeler, sans délai, à l'Etat des Emirats les répercussions d'une entorse à ce qui reste du consensus arabe et réitérer la position officielle, celle de respecter l'initiative arabe de paix, adoptée lors du sommet de Beyrouth 2002, même si cet accord ne répond pas aux aspirations des peuples arabes à la libération de toutes les terres palestiniennes et à l'établissement de l'Etat palestinien indépendant, avec El Qods El Charif pour capitale ».

De son côté, le Parti de la justice et de la liberté (PJL) a condamné avant-hier avec force l'accord de « normalisation des relations » entre les Emirats arabes unis et Israël, le qualifiant de « coup de poignard » dans le dos de la Nation arabe et une « trahison » pour la cause palestinienne. Dans un communiqué, le PJL « condamne avec force la normalisation des relations entre les Emirats arabes unis et l'entité sioniste usurpatrice d'El Qods, de la terre de Palestine, du Golan syrien et des fermes de Chebaa au Sud Liban, le qualifiant de nouveau coup de poignard dans le dos de la Nation arabo-musulmane, une trahison pour la cause palestinienne et un encouragement à l'entité sioniste à davantage d'agressions et d'expansion ». Cet accord constitue « une violation flagrante de la charte de la Ligue arabe », a estimé le PJL, appelant à la réintégration de la République arabe syrienne dans l'organisation panarabe. Le PJL a plaidé pour « la consolidation matérielle, militaire et politique des capacités de résistance et de résilience du peuple palestinien ».

De son côté, le Mouvement pour la société de la paix (MSP) a indiqué que l'accord de « paix » conclu entre les Emirats et l'entité sioniste, révèle et illustre une ancienne approche des gouverneurs des Emirats et n'a, ainsi, pas « été étonnant ». Dans un communiqué, le MSP a appelé les gouvernements arabes et islamiques à dénoncer cette décision et prendre des positions officielles fermes envers les responsables favorables à la normalisation. Le parti a appelé les pays arabes fidèles à la cause palestinienne, à tenir une position honorable, ferme et claire, contre cette décision afin de protéger la cause palestinienne et les intérêts des pays arabes et musulmans. Comme il a appelé à une réunion immédiate de la Ligue arabe et du Parlement arabe dans le cadre d'une position collective contre cette normalisation qui sert les intérêts du projet sioniste et porte préjudice à la cause palestinienne. C'est aussi, l'occasion, ajoute le MSP, de rompre les relations existant entre des pays musulmans et l'entité sioniste.

Aomar. F.

LA QUESTION DU JOUR

Une résolution américaine rejetée sans les vetos russe et chinois

Suite de la page une

Ce qui n'a guère plu au secrétaire d'Etat, Mike Pompeo, qui s'est exprimé après le vote comme quelqu'un qui se voit trahi par ses amis, et auxquels, en conséquence, il adresse d'amers reproches. Tout autre que le représentant de la première puissance au monde se serait contenté en pareilles circonstances de donner libre cours à son dépit. Pas Pompeo le mauvais joueur, qui a aussitôt brandi l'arme absolue consistant à réinitialiser automatiquement la clause de l'accord de 2015 suivant laquelle l'ensemble des sanctions prises auparavant contre l'Iran et suspendues depuis sont automatiquement réenclenchées dès lors que l'Iran s'exonère de ses obligations. Pas un instant il ne semble lui être venu à l'esprit que de l'ensemble des signataires de l'accord en question, son pays est le dernier à pouvoir invoquer cette clause massue, l'ayant dénoncé dans l'ensemble de ses clauses depuis quelque temps déjà. En fait, les Etats-Unis se sont condamnés par là même à ne plus avoir voix au chapitre. Cette incohérence dans leur attitude dit mieux que le rejet de leur résolution sans les vetos russe et chinois leur isolement dans ce dossier. Par leur abstention, la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, dont les voix ont rarement manqué aux Etats-Unis au Conseil de sécurité, ont voulu marqué à nouveau leur désapprobation du retrait unilatéral américain. Pour autant, ils l'ont fait sur le mode mineur. Peut-être d'ailleurs davantage parce qu'ils étaient certains que la résolution ne passerait pas, Russes et Chinois étant de toute façon prêts à jouer leur veto dans le cas contraire, que par opposition de principe à la politique iranienne de l'administration Trump, sortante par ailleurs. En une matière aussi explosive, un vote plus conforme à leur maintien dans l'accord de 2015, devenu du reste une coquille vide depuis le retrait américain, aurait été un non tout aussi univoque que celui des Russes et des Chinois. L'abstention, ce n'est jamais que de la tactique en effet. On s'y rabat pour ne pas avoir à choisir. Si l'administration américaine était non pas à la fin de son mandat mais à son début, l'abstention ne serait peut-être pas pour eux le choix le plus sage.

M. H.

Regards

Programme présidentiel et bureaucratie

De la grisaille sur les «zones d'ombre»

■ La bureaucratie c'est "des hommes et des lois", théoriquement le phénomène n'est pas nouveau ni dans notre pays ni dans tous les pays du monde, l'économiste et sociologue allemand, Max Weber, avait trouvé le mot depuis plus d'un siècle à cette organisation qui gère les affaires de toute communauté dans un espace délimité.

Ph.>D. R.

Par Mourad Hadjersi

Dans sa définition «soft», la bureaucratie «est l'ensemble des fonctionnaires ou plus largement des employés affectés à des tâches administratives» et le fonctionnement de la bureaucratie «est caractérisé par une hiérarchie claire, des postes de travail bien définis, une division de responsabilités, des procédures strictes, une gestion précise des dossiers». Son côté «hard» est plutôt ambigu, car le terme de bureaucratie renvoie de manière péjoratif à «une influence ou un pouvoir excessif de l'administration dans les affaires publiques ou dans la politique», elle est alors caractérisé par sa lenteur, sa lourdeur, son manque de flexibilité, son incapacité à traiter les cas particuliers. Pour les analystes, en somme, les décisions bureaucratiques sont difficilement compréhensibles, peu conformes au bon sens et même à la démocratie. Ce tableau théorique, semble bien cadrer avec la situation du pays et la voix du Président de la République, lui-même, dénonce les blocages des affaires publiques allant, jusqu'à évoquer une «contre-révolution» qui serait en marche. Et comme pour accentuer ce diagnostic, le Premier ministre parle, de son côté, de l'ampleur de ce fléau inhibant dans nos administrations à tel point que trois quarts des directives du Président non pas été appliquées. Triste constat, quand on sait que les mis en cause relèvent directement et hiérarchiquement de la Présidence de la République pour les uns et de la chefferie du gouvernement pour les autres. Rien que le programme desdites «zones d'ombre», lancé en grande pompe, il y a six mois, connait déjà des «zones grises» dans ses procédures d'application, parce que tout est une question de procédure et choix des hommes.

Les discours développé par les deux chefs, de l'Etat et du gouvernement, peuvent, à un certain degré, susciter la compréhension et même le soutien de l'opinion publique nationale, conjoncturellement faut-il le préciser, car si rien n'est fait entretemps et les blocages persistent, c'est la crédibilité de toute la hiérarchie de l'Etat qui en subira le coup. Le diagnostic étant fait, c'est des actes que les citoyens attendront dans les prochaines semaines. Des actes qui devront aller de la réadaptation des lois et des procédures pour une meilleure rapidité d'exécution des projets jusqu'à un vent de changement, pour ne pas dire une «purge» dans les effectifs de la composante humaine censée accompagner le chef de l'Etat dans la réalisation de son programme.

Outre les lois régissant les marchés publics, la redéfinition des responsabilités et des prérogatives de tout un chacun, c'est l'accélération, à tous les niveaux de l'Administration, du projet de numérisation qui sera le révélateur des intentions de cette armée de fonctionnaires qui bloque le train des réformes. Même dans ce dernier, le pays et son chef de l'Etat ne seraient pas à l'abri d'une éventuelle manœuvre de louvoiement, comme celle qui consiste à mettre en place des services informatisés destinés à faciliter aux citoyens le retrait de certains documents administratifs, mais en parallèle un document risque de faire une semaine pour descendre d'un étage à un autre dans une même administration. C'est pour dire que c'est la numérisation des données internes qui doit prendre l'urgence avant celle des services externes, parce que quand la première est réussie, la seconde coulera de source. La tricherie ne consiste pas souvent dans le blocage d'une décision qui demeure trop risqué, mais surtout dans les zones grises d'un processus où niche la résistance à tout changement, trop d'intérêts en jeu à sauvegarder et beaucoup d'incompétences à cacher.

M.H.

Université de Béjaïa

Adoption d'un protocole sanitaire pour la rentrée

L'université de Béjaïa se prépare pour la clôture de l'année universitaire 2019-2020 prévue dans quelques jours et la prochaine rentrée. Pour une reprise sans risque de propagation du Coronavirus, un protocole opérationnel adapté à la crise sanitaire devrait est mis en œuvre. Les dispositions de ce protocole qui a pour but de préserver la santé des étudiants et des personnels de l'université a été arrêté par la tutelle. Il a, récemment, fait l'objet d'une large consultation avec la communauté universitaire. Trois réunions avaient été tenues à ce propos, a-t-on appris. «Ce protocole sanitaire sera axé sur sept lignes directrices et prévoit un certain nombre de mesures et recommandations liées, entre autres, aux volets de la pédagogie, la communication et la formation du personnel médical, l'information, l'hébergement dans les résidences universitaires », a-t-on appris. A titre d'exemple, la reprise des cours se fera avec la signature à distance du procès-verbal de reprise. Les doctorants et les étudiants de master 2 sont également concernés par la reprise. A cet effet, 7 973 étudiants et doctorants concernés, dont 4 346 à Targa Ouzemour et 3 627 à Aboudaou. Sur le plan pédagogique, il est prévu le renforcement de l'enseignement, la formation à distance et une limitation de la présence des étudiants, la redistribution des étudiants au niveau des amphithéâtres et des salles, une baisse du volume horaire des cours. Les bacheliers sont également concernés par ce protocole qui prévoit les inscriptions et le renforcement des enseignements à distance. Des portes ouvertes au profit des nouveaux étudiants seront organisées à distance pour éliminer les risques. Cependant, l'évolution de la pandémie va déterminer la poursuite ou la modification du plan et de ces mesures sanitaires. Sur le plan pratique, il est prévu aussi, une désinfection périodique des locaux pédagogiques et administratifs, la gestion des flux des étudiants et du personnel, afin d'éviter les croisements et les regroupements pendant les entrées et les sorties au sein des campus. S'agissant de l'hébergement, l'on a adopté comme mesures l'exploitation de toutes les structures d'hébergement par l'affectation, de chambres individuelles et la préparation de repas à emporter ceci avec un plan de gestion des flux des étudiants. Le transport sera également assuré de manière à garantir aux étudiants de retourner chez eux au lieu de rester au niveau des résidences, du moins une bonne partie. Notons que la réouverture des cafés et restaurants devraient intervenir officiellement, aujourd'hui. Un arrêté a été signé par les autorités de wilaya. Il fixe les conditions de reprise qui sera graduelle et contrôlée. Un protocole sanitaire de prévention contre la propagation du Covid-19 a, également, été adopté. «La reprise d'activité des hôtels, restaurants et cafétérias, demeure tributaire de la mise œuvre d'un protocole sanitaire de prévention et de protection», souligne la cellule de communication de la wilaya. C celui-ci prévoit «l'exploitation des terrasses en premier lieu et l'utilisation d'une table sur deux à l'intérieur, le respect des gestes barrières à l'intérieur comme à l'extérieur, la désinfection régulière des lieux et des équipements ainsi que des serviettes et uniformes, la mise à disposition des clients de gel hydro-alcoolique avec interdiction d'utilisation des climatiseurs ou de ventilateurs», ajoute-t-on.

Hocine Cherfa

Accidents de la circulation et noyades

15 décès en 48 heures, selon la Protection civile

Dix personnes ont péri dans des accidents de la circulation survenus dans plusieurs wilayas du pays et cinq autres sont mortes par noyade, durant les dernières 48 heures, a indiqué hier un bilan de la Direction générale de la Protection civile (DGPC). Outre les 10 personnes décédées dans des accidents de la route, 338 autres ont été blessées, précise la même source. S'agissant des décès par noyade, deux cas ont été enregistrés dans la wilaya de Chlef et concernent deux jeunes âgés de 32 et 25 ans, morts noyés à la plage dite Dechria, commue d'El Dahra, et deux autres cas à Skikda (15 et 17 ans), dont les décès sont survenus au niveau des plages Larbi Ben M'hidi, commune de Felfila, et de Remila, commune d' El Marsa. Le 3ème décès, celui d'un adolescent de 15 ans, est survenu dans une mare d'eau au lieu-dit Village El Maata, commune de Youb, ajoute-t-on. Par ailleurs et concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 102 opérations de sensibilisation à travers 25 wilayas (80 communes), portant sur la nécessité du respect du confinement et des règles de distanciation physique, en sus de 220 autres opérations de désinfection générale menées dans 30 wilayas (90 communes). Celles-ci, est-il détaillé, ont ciblé l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, sachant que les deux opérations ont mobilisé 860 agents, tous grades confondus, 116 ambulances, 138 engins, ainsi que la mise en place des dispositifs de surveillance dans 24 sites d'hébergement destinés au confinement des citoyens rapatriés à travers 08 wilayas : Alger, Tizi-Ouzou, Mostaganem, Oran, Constantine, Boumerdes, Annaba et El Oued.

Tania Y.

Cours de l'or noir

Le pétrole se replie face aux perspectives d'une demande en berne

Les cours du pétrole ont baissé avant-hier, dans le sillage de la veille, lestés par les perspectives moroses de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) à propos de la demande mondiale de pétrole pour 2020 et 2021.

Par Walid B

Ph/D. R.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre a fini à 44,80 dollars à Londres, en recul de 0,4% ou 16 cents par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril américain de WTI pour le mois de septembre a cédé 0,5% ou 23 cents à 42,01 dollars. «La hausse déclenchée par les données sur les stocks de pétrole brut aux Etats-Unis mercredi dernier s'est éteinte aussi vite qu'elle avait commencé », a constaté Jeffrey Halley, analyste de Oanda. Un rapport du gouvernement américain avait en effet indiqué mercredi dernier que les réserves de brut dans le pays avaient fortement baissé pour la troisième semaine de suite aux Etats-Unis. Les contrats à terme sur le pétrole ont terminé en baisse vendredi, la pression étant en partie attribuée aux prévisions de demande mondiale médiocres des grandes organisations cette semaine, mais les prix ont quand même terminé la semaine en hausse suite à la baisse des approvisionnements américains. «Les attentes de la demande future ont été recomposées cette semaine» par l'Organisation de l'Energy Information Administration, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et l'Agence internationale de l'énergie, a déclaré Michael Hewson, analyste en chef du marché chez CMC Markets UK, dans une mise à jour du marché. Dans un rapport mensuel publié jeudi dernier, l'AIE a déclaré qu'elle s'attend à ce que la demande mondiale de pétrole en 2020 se contracte de 8,1 millions de barils par jour à 91,9 millions de barils par jour, année après année. Le rapport mensuel de l'OPEP publié mercredi appelait à une baisse plus importante de 9,1 millions de barils par jour en 2020, la croissance de la demande mondiale de pétrole et de carburants liquides à 90,6 millions de barils par jour, tandis qu'un rapport mensuel de l'EIA prévoyait mardi la demande 2020 à 93,1 millions de barils par jour, en baisse de 8,1 millions par rapport à 2019. « Les perspectives de la demande restent fonction du virus et de l'endroit où il frappe ensuite, tandis que l'impasse à Washington sur un acte de secours crée une incertitude quant à son ampleur et à son impact», a déclaré Marshall Steeves, analyste des marchés de l'énergie chez IHS Markit. **W. B/Agences**

Matières premières

Baisse du prix de l'or après ses records historiques

L'or a souffert cette semaine, après avoir atteint un nouveau record historique la semaine dernière. « La hausse des rendements obligataires américains a porté un coup de massue aux marchés des métaux précieux », ont expliqué des analystes pour Oanda, tandis que leur baisse continue avait récemment contribué à la flambée de l'or. Mardi, le métal jaune a connu sa pire séance depuis 2013, chutant d'environ 5,7%.Le même jour, l'argent a perdu près de 15%, sa pire baisse quotidienne depuis octobre 2008. Si l'or continue de bénéficier de conditions favorables, avec notamment les politiques monétaires ultra-accommodantes et l'aversion au risque alimentée par la pandémie de Coronavirus, le plongeon pourrait mettre du temps à être effacé. Celui-ci «a causé beaucoup trop de dommages d'un point de vue spéculatif en effrayant les investisseurs», a expliqué un autre analyste pour la banque allemande Commerzbank. C'est justement cette catégorie d'acheteurs qui avaient tiré les prix de l'or vers des sommets, en compensant notamment la faiblesse de la demande des bijoutiers. En fin de semaine dernière, l'or avait ainsi atteint 2 075,47 dollars l'once, un niveau jamais vu. Sur le London Bullion Market, l'once d'or valait 1.946,30 dollars vendredi dans l'après- midi, contre 2 035,55 dollars le vendredi précédent en fin de séance. L'once d'argent valait dans le même temps 26,76 dollars, contre 28,30 dollars, il y a sept jours.

Le cuivre demandé

Le prix du cuivre s'est légèrement apprécié cette semaine, soutenu par un dollar en baisse et des données économiques chinoises favorables à la demande. Le cuivre progresse « alors que la reprise économique chinoise se poursuit en juillet », ont fait observer des analystes.

La production industrielle de la deuxième puissance mondiale a en effet enregistré une hausse de 4,8% en juillet sur un an, le même score qu'en juin, selon des chiffres annoncés vendredi par le Bureau national des statistiques (BNS). La baisse du dollar cette semaine, qui a perdu quelque 0,37% face à un panier de devises, a contribué à soutenir le prix du cuivre, toute baisse du dollar rendant le métal rouge libellé en billet vert plus attractif pour les investisseurs munis d'autres devises.

Les observateurs de marché ont dorénavant les yeux tournés vers la reprise des discussions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine hier au sujet de l'accord signé en grande pompe en janvier, qui devait marquer unetrêve dans leur guerre commerciale. Ils attendent également « les résultats des groupes (miniers) BHP et Antofagasta » la semaine prochaine, précise-t-on Sur le London Metal Exchange (LME), la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 6 364,00 dollars vendredi , contre 6 308,00 dollars le vendredi précédent à la clôture.

Le café remonte

Les prix du café ont été bien orientés pendant la semaine, soutenus par les menaces qui pèsent sur l'offre malgré une demande toujours fragile.

« Les stocks de café diminuent en raison de la faiblesse des exportations en provenance d'Amérique centrale », ont pointé les analystes de Société Générale dans une note. L'Amérique latine et les Caraïbes sont la région comptant le plus grand nombre de morts du Covid-19: environ 230 000. Autre menace sur l'offre, une région de forte production au Brésil, premier producteur de café au monde, « a connu des précipitations inférieures à la normale », ont relevé les analystes de la banque française. Mais « la demande des cafés et autres établissements de restauration est toujours très faible », s'est inquiété Jack Scoville, de Price Group, de quoi tempérer la hausse des prix. Sur le Liffe de Londres, la tonne de Robusta pour livraison en novembre valait 1 387 dollars vendredi, contre 1 363 dollars vendredi précédent à la clôture. Sur l'ICE Futures US de New York, la livre d'Arabica, mais pour livraison en décembre valait 118,00 cents, contre 117,90 cents sept jours auparavant.

Sérine N.

Agriculture

Chicago : le maïs se replie au lendemain d'une forte hausse

Le cours du maïs coté à Chicago a un peu baissé avant-hier après une forte hausse, la veille. Le soja a également légèrement reculé, tandis que le blé a progressé. « Il n'y a pas eu les achats agressifs de fonds d'investissement et les ventes à découvert qu'on a pu observer ces derniers jours », note Brian Hoops de Midwest Market Solutions. « Les fonds ont acheté un volume estimé à 45 000 contrats de maïs sur la seule journée d'hier. La demande n'a pas complètement disparu aujourd'hui, mais elle n'a pas été suffisante pour faire monter les prix », ajoute l'expert. Le soja s'est aussi un peu replié en dépit de l'annonce par le gouvernement américain d'une commande chinoise de 126 000 tonnes, qui doit être livrée durant la prochaine campagne. Par ailleurs, plus de 150 000 km2 de terres agricoles du Midwest ont été affectées par une tempête en début de semaine, selon des chiffres cités avant-hier par l'association des producteurs de soja de l'Iowa. Dans cet Etat, cela a concerné plus de 33 000 km2 de surfaces consacrées au maïs et près de 23 000 km2 de surfaces consacrées au soja, a précisé le groupe. Le blé s'est, pour sa part, apprécié avant-hier, profitant de mouvements techniques. Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en décembre, le plus échangé, a terminé avant-hier à 3,3800 dollars contre 3,3875 dollars la veille (-0,22%). Le boisseau de blé pour livraison en septembre, le plus actif, a fini à 5,000 dollars contre 4,9675 dollars à la précédente clôture (+0,65%). Le boisseau de soja pour livraison en novembre, le plus échangé, a terminé à 8,9875 dollars contre 8,9950 dollars la veille (-0,08%).

Lylia K.

Récession

La Malaisie enregistre la plus forte contraction du PIB en deux décennies

L'ÉCONOMIE malaisienne a enregistré au deuxième trimestre 2020 sa plus forte contraction en plus de 20 ans, sous l'effet de l'effondrement du commerce mondial et des mesures drastiques prises contre le coronavirus, a indiqué la Banque centrale Malaisienne. Le PIB malaisien a diminué de 17,1% par rapport au deuxième trimestre de 2019 et de 16,5% par rapport au premier trimestre de 2020.Il s'agit de sa première contraction depuis la crise financière mondiale de 2009, et de la plus importante depuis la crise asiatique des années 1990. Selon Wan Suhaimi Saidi, économiste à la Kenanga Investment Bank, la Malaisie va tout droit vers une récession, qui se définit par deux trimestres consécutifs de baisse du PIB. « Il n'y a aucun signe d'une reprise de la demande et de l'activité économique », a-t-il noté, ajoutant que la Banque centrale table sur une contraction entre 3,5 et 5,5%. En Malaisie, la fermeture des entreprises et la politique du confinement instaurée ont entraîné des chocs de demande et d'offre, en plus des contrôles aux frontières qui ont lourdement affecté le tourisme. En comparaison avec d'autres pays, l'ampleur de l'épidémie reste modeste en Malaisie, avec seulement 9 149 cas d'infection et 125 morts. **R.E.**

Abdelhak Benmaârouf, directeur du Théâtre régional de Annaba

«Il a fallu faire preuve d'inventivité pour préserver le lien avec le public»

Dans le cadre des mesures de lutte contre le Covid-19 et la suspension des activités artistiques et culturelles, l'animation culturelle et artistique virtuelle occupe une place proéminente sur le Web et les réseaux sociaux cet été à Annaba, notamment avec le confinement à domicile.

Par Abla Selles

«Pour que l'artiste perpétue sa mission de sensibilisation, essentiellement durant cette crise sanitaire exceptionnelle, il a fallu faire preuve d'inventivité pour préserver le lien avec le public en exploitant la Toile et créer une ambiance récréative et divertissante, mais aussi pour véhiculer des messages de sensibilisation et de prévention», a affirmé à le directeur du Théâtre régional de Annaba, l'artiste Abdelhak Benmaârouf.

«Le défi pour les artistes de Annaba durant cette pandémie qui a affecté le monde entier est de jeter des passerelles interactives virtuelles pour s'introduire, à travers l'image et le son, dans les foyers afin d'offrir du divertissement aux enfants, mais aussi aux familles avec un éventail de programmes artistiques et de sensibilisation, en plus de divers concours visant à créer un lien virtuel avec tous les membres de la famille», a ajouté M. Benmaârouf.

A la faveur de ces actions innovantes, le Théâtre régional de Annaba a investi les foyers avec des représentations théâtrales quotidiennes diffusées sur les réseaux sociaux, en particulier sur la chaîne YouTube du théâtre qui propose, depuis les quatre derniers mois, des représentations théâtrales pour enfants et d'autres destinées aux adultes, à raison de deux représentations par jour, a souligné la même source.

M. Benmaârouf a fait savoir, par ailleurs, qu'en plus des productions propres au théâtre régional de Annaba, ce dernier a fait appel à d'autres œuvres théâtrales produites par le théâtre national algérien et d'autres théâtres régionaux, en plus des œuvres de certaines associations et coopératives culturelles activant dans le 4ème art, afin d'animer et enrichir son espace virtuel.

Dans ce contexte, en vue d'atteindre un degré d'interaction culturel élevé via le Web, le Théâtre régional de Annaba a lancé des concours parallèlement aux représentations théâtrales et les actions de sensibilisation relatives à la situation sanitaire exceptionnelle prévalant actuellement, notamment Masrah El Aïla, une sorte de mini monologues dédiés à la pandémie de coronavirus, filmés à l'aide d'un smartphone, a-t-il détaillé.

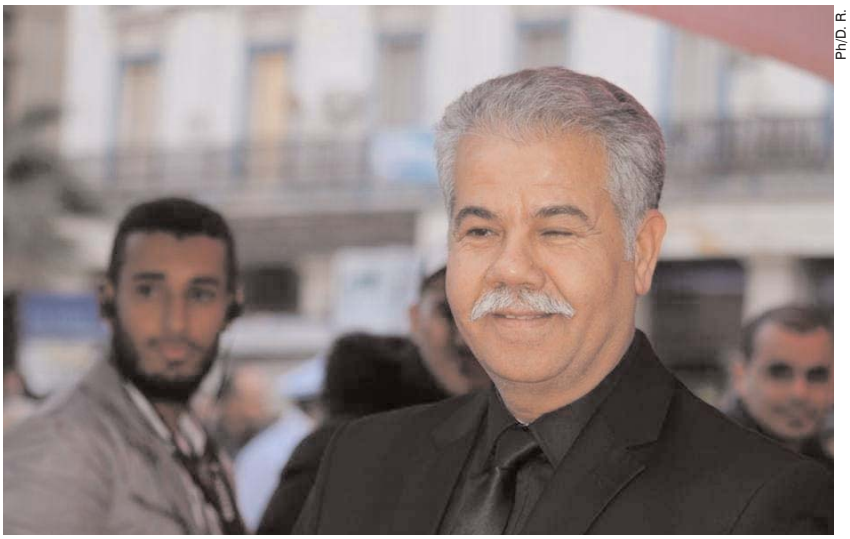

Ph/D. R.

Cela, confie-t-il, en plus d'un autre concours intitulé Ridae El masrah consacré à la meilleure photographie reflétant la réactivité des enfants vis-à-vis des représentations théâtrales virtuelles suivies au sein du foyer, en plus d'autres concours de dessin et de contes populaires.

Selon M. Benmaârouf, le théâtre régional de Annaba a réussi, à travers ces activités novatrices, à «briser l'isolement et à transformer le confinement en un moment de communion entre les adultes et les plus jeunes», en particulier l'animation Ahkili Hidjaya, qui a permis à des jeunes de raconter des histoires de notre riche patrimoine, avec le concours de leurs parents. Il a assuré, en ce sens, que les membres du comité d'organisation de ces manifestations ont précisé que ces activités virtuelles ont recueilli plus de 15 000 followers.

A.S

Roberto Mahmoud Muniz et la Révolution algérienne

Un documentaire sur le parcours du moudjahid

LA CHAINE de télévision régionale Canal Santa Fé en Argentine a diffusé, le 11 août 2020, en avant-première, un documentaire qui s'intitule *Muniz, l'Argentin, dans la révolution algérienne* qui retrace le parcours du moudjahid Roberto Mahmoud Muniz, un Argentin ayant rallié la révolution algérienne en 1959. Réalisé sous forme de moyen métrage, le documentaire a été déclaré d' «intérêt municipal" en Argentine, à travers le décret 53/367, adopté le 12 mars 2020 par le Conseil municipal de Rosario. Dans ce documentaire, le réalisateur Nestor Antonio Suleiman, d'origine syro-palestinienne, reprend le témoignage du militant Roberto Mahmoud Muniz qui a fait connaître la cause algérienne et sa guerre d'indépendance en Argentine. C'est en qualité de Secrétaire général du Parti ouvrier argentin que Roberto Muniz a eu ses premiers contacts avec les émissaires du FLN à Buenos Aires en 1956. S'imprégnant durant des mois de la Révolution algérienne, Roberto, qu'on appellera par la suite Mahmoud, finit par rejoindre les rangs de l'ALN où il s'occupa de l'aspect technique de la fabrication d'armes, avant de s'installer à Alger au lendemain de l'indépendance.

R.I

Manifestations virtuelles sur le cinéma et la photographie

Les amateur au rendez-vous à Annaba

En plus de divertir les internautes et briser le mur de l'isolement généré par cette situation sanitaire exceptionnelle, les activités virtuelles concoctées à Annaba ont donné lieu à d'autres manifestations culturelles virtuelles consacrées au septième art et à la photographie, a indiqué, Dalil Belkhoudir, réalisateur à l'origine du festival virtuel international du court-métrage.

A cet égard, M. Belkhoudir a estimé que "l'initiative novatrice de lancer un festival virtuel du court-métrage en avril dernier s'est imposée en devenant une manifestation virtuelle mensuelle et un espace de communication et d'échanges entre les professionnels du cinéma, mais aussi une occasion de former et stimuler les talents dans le domaine du cinéma et de la production de courts-métrages".

Selon lui, le nombre croissant des participants de l'intérieur et de l'extérieur du pays, passant de 20 courts métrages durant la session d'avril à 33 durant celle de juin, traduit bel et bien «l'accueil favorable qu'a reçu cette initiative par la famille du 7ème art, en particulier les amateurs de cinéma pour lesquels la manifestation constitue une opportunité de formation et d'apprentissage en échangeant, notamment à distance avec des professionnels de la photographie, du montage et de la réalisation».

La photographie est également à l'honneur à travers des activités culturelles et artistiques virtuelles matérialisées par une animation intitulée Le Salon virtuel de la photographie, qui a vu la participation, via le Web, de pas moins de 1 112 photographes de 22 pays, notamment l'Algérie dont les œuvres ont porté sur le confinement instauré dans différentes régions du pays, a fait savoir le photographe Ahmed Hamel, à l'origine de cette initiative.

Selon M. Hamel, les nombreuses photographies exposées durant ce Salon virtuel, dont des photos du Sud de l'Algérie et de pays arabes et africains, ont mis en exergue le confinement imposé par la pandémie de Covid-19 qui a boosté la créativité de ces artistes, et le bon usage des réseaux sociaux par les jeunes.

F.H

Musée

Le Met de New York rouvrira au public le 29 août

Deux grands musées de New York, le Metropolitan Museum of Art et le Whitney Museum, ont annoncé vendredi qu'ils allaient rouvrir leurs portes dans les prochaines semaines, avec une capacité limitée, après quasiment une demi-année de fermeture à cause de la pandémie de coronavirus.

Le Met, fermé depuis le 13 mars alors qu'il accueille normalement quelque sept millions de visiteurs chaque année, rouvrira le 29 août. Les autorités de New York, épicentre de l'épidémie américaine au printemps, mais où celle-ci est désormais sous contrôle, ont autorisé la réouverture des lieux culturels à partir du 24 août.

«Après près de six mois, la réouverture du Met sera un moment historique pour le musée et la ville», a déclaré le président de l'institution, Daniel Weiss, dans un communiqué.

«Au cours de ces derniers mois d'incertitude, d'isolement et de douleur, nous avons attendu avec impatience le jour où nous pourrions de nouveau accueillir tout le monde en toute sécurité au Met», a-t-il ajouté. Le musée n'accueillera toutefois du public qu'à 25% de sa capacité maximale, et seulement sur réservation préalable, afin d'assurer la distanciation physique. La même mesure sera appliquée au Whitney Museum, qui rouvrira le 3 septembre.

Un autre grand musée new-yorkais, le MoMa, n'a pas encore informé de sa date de réouverture. Le Metropolitan Opera a, lui prévu de reprendre du service le 31 décembre, tandis que les théâtres de Broadway resteront fermés jusqu'à janvier au moins.

M.K

Liban

Les responsables étrangers défilent, le Hezbollah rejette un gouvernement «neutre»

Des responsables étrangers se croisent à Beyrouth pour superviser les aides qui affluent après l'explosion meurtrière au port et pour influencer la formation du prochain gouvernement, crucial pour l'avenir du Liban.

Par Rosa C.

Dix jours après le drame qui a fait plus de 170 morts - dont deux Français - et 6 500 blessés, les autorités libanaises, opposées à une investigation internationale, ont chargé un juge local de l'enquête. Signe que le Liban est revenu au centre des luttes d'influence, les émissaires se succèdent depuis l'explosion qui a soufflé des quartiers entiers de la capitale. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, dont le pays soutient l'influent Hezbollah, a affirmé vendredi que l'aide au Liban «ne devrait pas être conditionnée à un changement politique». «C'est à l'Etat et au peuple du Liban de décider de l'avenir du Liban», a ajouté M. Zarif, qui a rencontré le président Michel Aoun. Le chef de l'Etat libanais a également reçu la ministre française des Armées, Florence Parly, qui a souligné la nécessité de former «le plus rapidement possible un gouvernement de mission», chargé «pour une durée limitée de mener des réformes profondes». Le n°3 de la diplomatie américaine? David Hale, a, lui aussi, rencontré M. Aoun, ainsi que l'ancien Premier ministre Saad Hariri, évoqué dans les médias locaux pour diriger le nouveau gouvernement. «Les Etats-Unis sont prêts à soutenir un gouvernement libanais qui reflète et réponde à la volonté du peuple, qui s'engage honnêtement et agisse pour un vrai changement», a affirmé M. Hale. «Nous ne pouvons accepter davantage de promesses vides et de gouvernance dysfonctionnelle», a-t-il affirmé. Le responsable américain devait se réunir cette semaine avec des représentants de la société civile, qui réclame un gouvernement qui ne soit pas issu de la classe politique traditionnelle, pour remplacer celui de Hassan Diab qui a démissionné lundi. Mais le chef du puissant Hezbollah ne l'entend pas de cette oreille : dans un discours télévisé vendredi soir, il s'est prononcé pour un gouvernement «d'union nationale» rassemblant les partis traditionnels qui contrôlent la vie politique. Il a tourné en dérision les appels de la rue et de certaines parties chrétiennes à la constitution d'un gouvernement «neutre», affirmant qu'il «n'existe pas de personnes neutres au Liban». La population accuse les dirigeants d'être responsables, par négligence ou corruption, de l'explosion du 4 août. Le drame, provoqué par une énorme quantité de nitrate d'ammonium stockée au port, a relancé le mouvement de contestation déclenché à l'automne 2019 contre la classe politique. Son successeur doit être nommé par le chef de l'Etat, de plus en plus décrié, sur la base de consultations avec les partis politiques traditionnels. Dans le port dévasté, les secouristes continuent de retrouver des victimes de la déflagration. Les aides internationales y affluent également et Florence Parly a accueilli le porte-hélicoptères *Le Tonnerre*, apportant aide alimentaire et matériaux de construction. Les proches de trois pompiers d'une même famille, portés disparus alors qu'ils combattaient un incendie avant l'explosion, ont été informés que les restes de deux d'entre eux avaient été identifiés grâce aux analyses d'ADN. «Imaginez que nous en sommes arrivés à nous féliciter d'avoir retrouvé les restes de deux d'entre vous», a écrit sur Facebook Antonella Hitti, après avoir appris que son frère Najib, 27 ans, et son cousin Charbel, 22 ans, avaient été identifiés. Les restes de sept des 10 pompiers qui se sont précipités au port de Beyrouth, le 4 août, pour éteindre l'incendie ont été retrouvés. Le Fonds des Nations unies pour l'enfance, l'Unicef, a indiqué vendredi avoir besoin désormais de 46,7 millions de dollars (39,4 millions d'euros) pour aider 100 000 enfants libanais durant les trois prochains mois. Toute la République était au courant, parfois depuis des années, de la présence au milieu de la ville de ces tonnes de nitrate d'ammonium, de l'aveu même de certains responsables et selon des sources sécuritaires. Les autorités libanaises ont nommé le juge Fadi Sawan, connu selon des sources judiciaires pour son indépendance et sa probité, pour mener l'enquête sur les causes de l'explosion. Les ministres interrogés au sujet du nitrate d'ammonium devront comparaître devant une instance spéciale. Jeudi, David Hale a annoncé que la police fédérale américaine (FBI) allait se joindre aux enquêteurs «à l'invitation» des autorités libanaises. Paris a de son côté ouvert une enquête. Les autorités libanaises rejettent une enquête internationale, réclamée par de nombreuses voix au Liban, notamment les familles des victimes qui ont tenu une conférence de presse vendredi près du lieu du drame. Des experts de l'ONU ont également réclamé une enquête indépendante et rapide, inquiets de «l'impunité» dont bénéficient, selon eux, les responsables libanais.

R. C.

Ph. > D. R.

Commentaire

Embargo

Par Fouzia Mahmoudi

Jeudi dernier, l'administration américaine a annoncé en grande pompe la signature d'un « accord historique»" entre Israël et les Emirats arabes unis. Une avancée diplomatique de poids dans la région du Moyen-Orient, motivé par la volonté de Donald Trump de contrer l'Iran. La Maison-Blanche n'a pas lésiné sur les superlatifs pour mettre en avant un succès de politique étrangère «spectaculaire» dont le président républicain a bien besoin à moins de trois mois de l'élection présidentielle de novembre prochain, alors qu'il est très largement devancé dans les sondages par son adversaire démocrate, Joe Biden. Mais rapidement Donald Trump a une fois encore focalisé son attention sur l'Iran et a buté dès vendredi sur un échec retentissant à l'ONU. Son chef de la diplomatie, Mike Pompeo, a plaidé vendredi, une fois encore, pour la prolongation de l'embargo onusien sur les ventes d'armes à Téhéran, estimant lors d'une visite à Vienne que le laisser expirer en octobre serait «de la folie». Les Etats-Unis tentent actuellement de convaincre le Conseil de sécurité des Nations unies d'adopter une résolution permettant de prolonger le statu quo, mais font face à l'opposition de la Chine et de la Russie. «Je veux dire, c'est juste de la folie... Nous exhortons le monde entier à se joindre à nous», a déclaré le secrétaire d'Etat américain lors d'une conférence de presse en Autriche vendredi, qualifiant la République islamique de «plus grand Etat sponsor du terrorisme». Cet embargo arrive à expiration selon les termes de la résolution ayant validé l'accord international sur le nucléaire iranien, signé en juillet 2015 à Vienne et dont les États-Unis s'en sont retirés unilatéralement en 2018. La France, l'Allemagne, la Chine, la Russie et l'Iran sont toujours partis du traité, mais le rétablissement par Washington de sanctions a conduit l'Iran à relancer son programme d'enrichissement d'uranium en 2019. A Vienne, Mike Pompeo a rencontré Rafael Grossi, le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), en charge de contrôler les activités nucléaires en Iran. Suite à cet entretien, Rafael Grossi a déclaré aux journalistes que Téhéran n'avait toujours pas accédé aux demandes d'accès à plusieurs sites déposés par l'AIEA. «Mais nous y travaillons», a-t-il déclaré. Mike Pompeo a exorté Téhéran à fournir à l'AIEA «sa coopération complète, transparente et immédiate». Mais Washington reste très isolé face à Téhéran. Le secrétaire d'Etat américain a rejeté sur l'instance mondiale la responsabilité d'un «échec inexcusable» et promis de continuer à «travailler pour que le régime théocratique terroriste ne soit pas libre d'acheter et de vendre des armes». La diplomatie américaine devrait tenter une manœuvre juridique controversée pour obliger unilatéralement le Conseil de sécurité à rétablir les sanctions onusiennes contre Téhéran levées en 2015, au nom de l'accord nucléaire que les Etats-Unis ont pourtant abandonné. Cela diviserait l'institution mondiale comme rarement, et pourrait pousser l'Iran à acter la mort de l'accord dont il a déjà commencé à se désengager. Pourtant les autres nations signataires, elles, tentent à toute force de maintenir ce traité vivant après avoir passé des années à le négocier âprement et continuent à tenir tête à Trump et à ses émissaires.

F. M.

États-Unis

Trump fait écho à une théorie fausse sur l'inéligibilité de Kamala Harris

Il est faux de prétendre que Kamala Harris, candidate démocrate à la vice-présidence des États-Unis, est inéligible, comme des théories du complot l'affirment. La Constitution requiert qu'elle soit une citoyenne naturelle, une condition remplie par cette fille d'immigrés dès sa naissance en Californie. La tribune d'un expert constitutionnel, John Eastman, professeur à l'université Chapman, sur le site de Newsweek mercredi a relancé cette semaine les théories du complot circulant sur internet à propos de Kamala Harris, née d'une mère indienne et d'un père jamaïcain en 1964 à Oakland, en Californie, rappelant celles qui visaient Barack Obama, premier président noir du pays, né à Hawaï d'une mère américaine et d'un père kényan. Interrogé jeudi lors d'une conférence de presse à la Maison-Blanche sur des "affirmations circulant sur les réseaux sociaux" concernant l'inéligibilité supposée de Mme Harris, le président républicain a répondu : «J'ai entendu aujourd'hui qu'elle ne remplit pas les conditions» légales requises pour être vice-présidente. «Et d'ailleurs, l'avocat qui a écrit cela est un avocat très qualifié, très talentueux. Je ne sais pas du tout si c'est exact», a poursuivi M. Trump. «J'aurais pensé que les démocrates auraient vérifié cela avant qu'elle ne soit choisie pour se présenter comme vice-présidente». La Constitution requiert que le président des Etats-Unis soit «un citoyen naturel de naissance» (natural-born citizen), ait 35 ans ou plus, et ait résidé 14 années aux Etats-Unis. Une vice-présidente doit remplir les mêmes conditions, puisqu'elle peut être appelée à succéder au président. Le fait que la notion de citoyen naturel ne soit pas définie précisément a nourri plusieurs épisodes de contestation de candidatures dans le passé, notamment celle de John McCain, candidat républicain à la Maison-Blanche en 2008, qui était né dans la zone du canal de Panama. Le 14e amendement de la Constitution a précisé en 1868 la définition de citoyen : «Toute personne née ou naturalisée aux Etats-Unis, et soumise à leur juridiction, est citoyen des Etats-Unis et de l'Etat où elle réside». Dans sa tribune, le professeur Eastman ne conteste pas que Kamala Harris soit née aux Etats-Unis, mais il conteste la notion de droit du sol automatique, sur la base de la deuxième partie de la phrase ci-dessus. Il se demande si Kamala Harris remplit la deuxième condition du 14e amendement - «soumise à leur juridiction» - en l'occurrence, si les parents de Kamala étaient «soumis à la juridiction» des Etats-Unis, puisqu'ils n'étaient ni citoyens ni résidents permanents du pays.

Sahara occidental

Le PAM anéantit à son tour «les illusions» du Maroc

Le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies a, à son tour, balayé d'un revers de main les fausses informations relayées par Rabat sur le prétendu «détournement» de l'aide humanitaire destinée aux camps de réfugiés sahraouis à Tindouf.

Par Sarah B.

Dans une contribution publiée par le site Lapatrienews.com, Hocine Belaïd, analyste des questions africaines, relève que le Maroc s'est résolu, ces derniers mois, à «dépoussiérer sa vieille rengaine» sur le prétendu «détournement» de l'aide humanitaire destinée aux réfugiés sahraouis, en exhumant et en décontextualisant un vrai-faux rapport de l'Office européen de lutte contre la Fraude (OLAF), vieux de 13 ans et ayant fait l'objet de multiples dénégations tranchées et catégoriques de la part des plus hautes instances décisionnelles de l'UE. Après l'UE, c'est au tour de Rome, qui abrite le siège du PAM, d' «anéantir les illusions du Makhzen» sur les questions de l'aide et du recensement des réfugiés sahraouis, indique ce spécialiste, citant en cela une note officielle du PAM, datée du 21 juillet, dans laquelle l'agence onusienne «réaffirme l'engagement pris lors de la session annuelle du Conseil d'administration en juin 2019 et la note verbale du 14 mai 2020 selon laquelle l'assistance humanitaire dans les camps de Tindouf continuera d'être fournie aux personnes vulnérables à l'insécurité alimentaire, conformément aux principes humanitaires, d'humanité, d'impartialité, d'indépendance et de neutralité». Sur la question du recensement, le PAM rappelle dans la même réponse que «tout recensement des populations de réfugiés relève de la responsabilité du gouvernement hôte et de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR)». «Le PAM estime le nombre de personnes ayant besoin d'une assistance alimentaire sur la base d'une méthodologie d'évaluation objective, en collaboration avec d'autres agences humanitaires». S'agissant des allégations mensongères sur une taxation de l'aide humanitaire par l'Algérie, le PAM affirme qu'il «n'est soumis à aucune imposition par le gouvernement algérien et est exonéré de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en Algérie, comme dans tous les autres pays où nous opérons. Le soutien du gouvernement algérien aux camps de Tindouf comprend la facilitation du dédouanement et des opérations portuaires et du transport des fournitures humanitaires jusqu'aux camps». Dans ce contexte, Hocine Belaïd rappelle, dans son analyse, que la législation fiscale algérienne exonère des droits de Douane et de la TVA toutes les associations à caractère humanitaire et caritatif qui opèrent en Algérie, en relation avec le Croissant-Rouge algérien. Et «le coup de grâce», ajoute l'analyste, est donné par l'agence onusienne sur la question de l'audit qui constitue le sujet principal des manigances marocaines, lorsque le PAM confirme qu'il est «régulièrement audité» et que «le dernier audit mené par Echo sur l'assistance alimentaire en Algérie a eu lieu en 2019 avec des résultats satisfaisants». En raison de la sollicitude croissante de la communauté internationale à l'égard du dernier cas de décolonisation en Afrique, explique Hocine Belaïd, la diplomatie marocaine a instruit l'ensemble de ses chancelleries en Europe de mener une large campagne de dénigrement du Front Polisario et de l'Algérie, quitte à «pactiser» avec l'extrême droite européenne, pour tenter de faire accréditer la thèse «farfelue et mensongère» du détournement de l'aide humanitaire destinée aux réfugiés sahraouis. Le recours en force aux relais médiatiques «obscurs» (comme la revue italienne *Insideover* ou encore le site italien informazione campania) et à certaines ONG promarocaines (comme l'ONG italienne, Nessuno Tocchi Caino, dont le site internet comporte une carte du Maroc englobant le territoire occupé du Sahara occidental) «nous éclaire sur le modus operandi primaire mis au point par la diplomatie marocaine : lancer une vaste campagne de désinformation par le biais de députés belges ou appartenant à la mouvance de l'extrême droite (française, Italienne, tchèque...) puis essayer ensuite de mettre la pression sur certains organismes du système de Nations unies, comme le PAM, pour les amener à reconsidérer leurs actions humanitaires en direction des refugiés sahraouis», conclu l'analyste.

L'aide alimentaire destinée n'est soumise à aucune taxation par l'Algérie

Le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) a affirmé que l'aide alimentaire destinée aux réfugiés sahraouis n'est soumise à aucune taxation par l'Algérie, démentant les allégations mensongères colportées par l'ambassade du Maroc à Rome. L'aide acheminée aux camps des réfugiés sahraouis «n'est soumise à aucune imposition par le gouvernement algérien et est exonérée de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en Algérie, comme dans tous les autres pays où nous opérons», précise le PAM dans sa réponse à une note verbale de ladite ambassade qui accusait faussement l'Algérie «de prélever une taxe de 5% sur cette aide». L'agence onusienne, basée à Rome relève encore que «le soutien du gouvernement algérien aux camps de Tindouf comprend la facilitation du dédouanement et des opérations portuaires et du transport des fournitures humanitaires jusqu'aux camps». Pour rappel, l'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, Amar Belani, avait démenti formellement ces allégations mensongères, précisant que la législation fiscale algérienne exonère des droits de Douane et de la TVA toutes les associations à caractère humanitaire et caritatif qui opèrent en Algérie, en relation avec le Croissant-Rouge algérien. Dans sa réponse le PAM «réaffirme l'engagement pris lors de la session annuelle du Conseil d'administration en juin 2019 et la note verbale du 14 mai 2020 selon laquelle l'assistance humanitaire dans les camps de Tindouf en Algérie continuera d'être fournie aux personnes vulnérables à l'insécurité alimentaire, conformément aux principes humanitaires, d'humanité, d'impartialité, d'indépendance et de neutralité». Sur la question du recensement, le PAM rappelle que «tout recensement des populations de réfugiés relève de la responsabilité du gouvernement hôte et de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR)». Et d'ajouter «le PAM estime le nombre de personnes ayant besoin d'une assistance alimentaire sur la base d'une méthodologie d'évaluation objective, en collaboration avec d'autres agences humanitaires». Le PAM qui a mis à nu les visées du Maroc de réduire l'assistance accordée aux Sahraouis dans le contexte de la crise sanitaire, explique que «la pandémie Covid-19 a nécessité une augmentation temporaire de la réponse humanitaire dans les camps de Tindouf, qui a été confirmée par une enquête rapide d'impact sur les ménages, réalisée en avril 2020». En outre, poursuit l'agence onusienne «la décision en avril 2020 d'augmenter de manière temporaire le nombre de bénéficiaires a été bien évidemment validée par tous les partenaires sur le terrain, y compris les partenaires des Nations unies, les donateurs et le gouvernement hôte». S'agissant de la question de l'audit de l'aide européenne qui constitue le sujet principal des manigances marocaines, le PAM confirme qu'elle est «régulièrement auditée et que le dernier audit mené par Echo sur l'assistance alimentaire en Algérie a eu lieu en 2019 avec des résultats satisfaisants».

S. B/APS

Tunisie

Sept tentatives d'émigration irrégulière déjouées

LES AUTORITÉS sécuritaires tunisiennes ont déjoué sept tentatives d'immigration clandestine pour traverser la Méditerranée vers la côte italienne, a annoncé le ministère tunisien de l'Intérieur. Selon un communiqué du ministère, des unités de la Garde maritime tunisienne ont intercepté 80 immigrés clandestins tunisiens âgés de 17 à 41 ans. Des sommes importantes en dinar tunisien et en devises étrangères ont été saisies lors de ces opérations qui ont eu lieu lundi dans la soirée, tient à préciser le ministère. Selon les chiffres officiels du Forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES), quelque 5 655 immigrés clandestins tunisiens sont arrivés sur la côte italienne entre le 1er janvier et le 31 juillet 2020. Des milliers d'immigrants clandestins tentent chaque année de traverser la Méditerranée.

RM.

Fiorentina

Rachid Ghezzal pourrait rester

L'international algérien pourrait rempiler à la Firoentina pour une saison supplémentaire, selon le site Fiorentinanews.com, citant des sources de la direction de la Viola. «La direction de la Fiorentina aurait décidé de prolonger le prêt de Rachid Ghezzal, joueur de Leicester City, Premier League, lors de ce mercato d'été», a indiqué le site, ajoutant que l'international algérien est bien apprécié par l'entraineur du club italien, Giuseppe Iachini. Après une saison passée la plupart de son temps sur le banc, Ghezzal est devenu, lors des dernières journées du championnat, une ressource importante avec Giuseppe Iachini, qui a apprécié les prestations du joueur, sa flexibilité, ses performances et sa volonté de continuer l'aventure avec le club. La clause de rachat de Ghezzal est fixée à environ 10 millions d'euros, selon les médias, et la Fiorentina semble viser le renouvellement du prêt du joueur.

Cyclisme/stage de l'UAC pour les entraîneurs de courses sur route

Allab et Alloui admis avec mention

LES ENTRAÎNEURS algériens de courses sur route Mohamed Allab et Souad Alloui ont obtenu une graduation avec mention «Bien», à l'issue de la formation en ligne, organisée dernièrement par l'Union arabe de cyclisme (UAC), a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC). «Allab, de la Ligue de Blida, a obtenu une moyenne de 74,09, et Alloui, de la Ligue de Bejaia 70,62» a précisé la FAC dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. Après la fin de cette formation, les techniciens de l'UAC s'étaient en effet minutieusement penchés sur le travail de chaque candidat, pour pouvoir le noter, et ce n'est qu'en cette fin de semaine que les résultats ont pu être dévoilés. La pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a considérablement perturbé le programme de compétition depuis le mois mars dernier, causant le report de plusieurs grands événements sportifs, ou carrément leur annulation. Plusieurs instances, à l'instar de l'UAC se sont alors rabattues sur le volet de la formation, en profitant de la technologie de la visioconférence pour maintenir le secteur en activité, en attendant le retour à la normale. La FAC n'a pas dérogé à cette règle, en organisant elle aussi plusieurs formations à l'échelle nationale, aussi bien au profit des entraîneurs que des commissaires de courses. Même le vélo tout terrain (VTT) a été à l'honneur, puisque des formations spécifiques lui ont également été consacrées, toujours en mode visioconférence, en raison des mesures sanitaires relatives au Covid-19.

Karaté-do

Les formations de l'UFAK élargies aux entraîneurs de jeunes et aux athlètes d'élite

L'UNION des fédérations africaines de karaté-do (UFAK) a décidé d'élargir aux entraîneurs des jeunes catégories et aux athlètes d'élite les deux formations en ligne, qu'elle compte proposer à partir de la mi-août courant, a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAK). «La première formation est prévue les 15 et 16 août et la seconde les 22 et 23 du même mois», a précisé l'instance fédérale dans un bref communiqué. Initialement, ces deux formations étaient destinées uniquement aux arbitres d'élite et aux Directeurs techniques nationaux (DTN), mais l'UFAK a finalement décidé d'en faire profiter un plus large éventail. L'instance fédérale a tenu à faire savoir que "ces formations seront entièrement gratuites, et pour l'ensemble des candidats". La pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a provoqué le rapport ou carrément l'annulation de plusieurs grands événements sportifs depuis le mois de mars dernier, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. Ainsi, et pour maintenir leur secteur en activité, en attendant le retour à la normale, différentes instances ont opté pour la formation en ligne, en organisant régulièrement des visioconférences, au profit des entraîneurs, des athlètes et des arbitres.

Ligue des champions d'Europe

Le Bayern Munich coule Barcelone

LE BAYERN MUNICH a atomisé vendredi soir le FC Barcelone avec un score historique (8-2) lors de l'affiche des quarts de finale de Ligue des champions à Lisbonne, fonçant vers les demi-finales avec une immense étiquette de favori au sacre. Dans cette rencontre folle, pire défaite de l'histoire du Barça en Europe, le Bayern a marqué quatre buts pendant la première demi-heure, dont un doublé de Thomas Müller (4e, 31e) et deux autres buts d'Ivan Perisic (22e) et Serge Gnabry (28e), avant de poursuivre sa démonstration en seconde période grâce à Joshua Kimmich (63e), Robert Lewandowski (82e) et un doublé de Philippe Coutinho (85e, 89e). En demi-finale mercredi prochain, les Bavarois affronteront Manchester City ou Lyon, opposés samedi lors du dernier quart.

USM Alger

Yahia veut Saâdou, Guendouz arrive

■ Sitôt arrivé et même en étant en confinement de 14 jours dans un hôtel algérois, le directeur sportif de l'USM Alger, Antar Yahia, a commencé son travail pour renforcer son effectif avec des joueurs capables d'apporter le plus escompté.

Par Mahfoud M.

Le dirigeant usmiste a jeté son dévolu sur le défenseur central de la JS Kabylie, Nabil Saâdou, qu'il souhaite recruter même s'il sait que sa mission ne sera pas de tout repos, surtout que d'autres clubs sont sur ses traces, notamment le club rival, le MC Alger. Victime d'une grave blessure la saison dernière, Saâdou se soigne toujours en Tunisie où il est hébergé chez son ex-coéquipiers Ilyas Chetti qui évolue maintenant à l'Esperance de Tunis. Cela n'empêche pas pour autant les responsables des deux clubs d'Alger de le courtiser, sachant que les deux formations connaissent un manque flagrant dans ce poste. Toutefois, le boss des Canaris, Mellal ne l'entend pas de cette oreille, et souhaite déployer de gros efforts, financiers surtout, pour garder son joueur.

Sur un tout autre plan, Anthar Yahia, a déclaré vendredi que le recrutement du gardien de but remplaçant de l'AS Saint-Etienne, Alexis Guendouz (24 ans) était sur la bonne voie. «L'engagement de Guendouz est sur la bonne voie. Nous sommes en discussions avec l'AS Saint-Etienne, ça ne saurait tarder pour faire concrétiser le transfert», a indiqué Anthar Yahia sur les ondes de la Radio nationale. Interrogé sur le milieu défensif Tahar Benkhelifa, dont le prêt d'une saison en provenance du Paradou AC a pris fin, Anthar Yahia a assuré qu'il tenait toujours aux services de cet élément, convoité également par le MC Alger. «A l'instar de Guendouz, nous sommes également sur le point de boucler le dossier Benkhelifa. Je l'ai eu hier au téléphone, c'est un joueur de qualité, à qui on tient énormément», a-t-il ajouté. Tout en s'abstenant à dévoiler les noms des autres éventuelles recrues estivales du club algérois, Anthar Yahia, a estimé que l'objectif «est d'instaurer une concurrence loyale, tout en établissant une certaine hiérarchie que tout le monde doit respecter. Nous allons créer une homogénéité dans l'effectif, en engageant des joueurs selon les besoins définis par le staff technique». Enfin, l'ancien manager général de l'US Orléans (Ligue 2/ France) de 38 ans, a regretté le manque de visibilité, par rapport à l'absence d'une date fixant le début de la nouvelle saison 2020-2021. «C'est assez compliqué de ne pas avoir une visibilité par rapport au début de la prochaine saison. Nous sommes dans le flou, du moment que nous n'avons pas pu encore entamer notre programme de préparation qui va s'étaler sur huit semaines», a-t-il conclu.

M. M.

Ph. > D. R.

Saâdou intéresse les deux grands clubs algérois

FC Nantes

Abeid testé positif au Covid-19

Le milieu défensif international algérien du FC Nantes (Ligue 1 française de football) Mehdi Abeid (28 ans), a été testé positif au Coronavirus (Covid-19) et placé à l'isolement, rapporte vendredi le quotidien sportif *L'Equipe*. Après Marcus Coco, Randal Kolo Muani, Denis Petric, Jean-Charles Castelletto et Ludovic Blas, c'est au tour de Mehdi Abeid d'avoir été testé positif au Covid-19. Le milieu algérien (28 ans, 13 sélections) a été aussitôt placé à l'isolement pour une durée de deux semaines minimum, comme le règlement le prévoit. Il sera absent pour le match d'ouverture de la saison 2020-2021 prévu samedi 22 août, en déplacement face aux Girondins de Bordeaux (16h, algériennes). Abeid, sacré champion d'Afrique 2019 avec les Verts en Egypte, s'est engagé avec le FC Nantes en 2019 pour un contrat qui court encore jusqu'en 2022. Il était arrivé libre chez les Canaris, après la fin de son contrat avec Dijon FCO (Ligue 1/France).

Borussia Monchengladbach

Bensebaini 4e au classement du meilleur joueur du club

Le défenseur international algérien, Ramy Bensebaini, a terminé à la 4e au classement des meilleurs joueurs du Borussia Monchengladbach, lors de la saison 2019-2020, rapporte vendredi le site Topmercato.com. Bensebaini a obtenu (7,9%) des voix, derrière la Français Marcus Thuram, élu meilleur joueur avec 43,7%, Yann Sommer (26,5 %) et Denis Zakaria (12,9 %). Acheté durant l'été 2019 par le club allemand pour un contrat de quatre années en provenance du Stade rennais (Ligue 1/ France), le champion d'Afrique algérien a réussi pour sa première saison à s'imposer dans son compartiment de forte belle manière.Pour un premier exercice réussi de l'autre côté du Rhin, Bensebaini (25 ans) a été crédité de belles prestations durant la saison, avec, à la clé, cinq buts en 26 matchs, toutes compétitions confondues.

LE JOUR D'ALGERIE
Votre quotidien national
http://www.lejourdalgerie.com

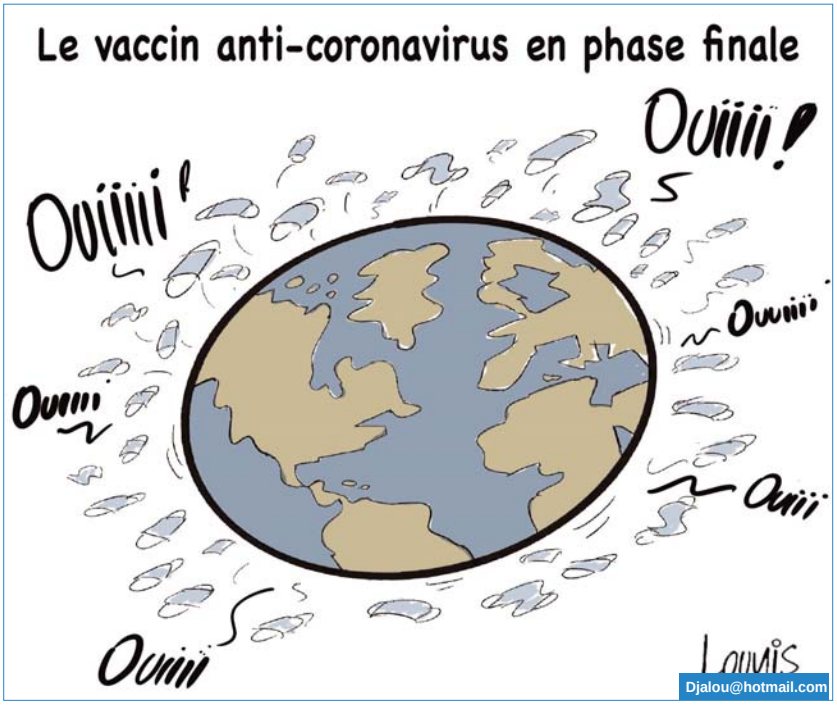

Sûreté de wilaya de Chlef

Un réseau d'émigration clandestine démantelé

LA BRIGADE mobile de la police judiciaire de Boukadir (25km à l'ouest de Chlef) a démantelé un réseau spécialisé dans l'organisation de voyages clandestins (harraga) et arrêté quatre personnes, a indiqué avant-hier un communiqué de la cellule d'information et de communication de la Sûreté de wilaya.

Dans le cadre de la lutte contre le phénomène de l'émigration clandestine, les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de Boukadir ont démantelé un réseau spécialisé dans les voyages clandestins (harraga) et arrêté quatre individus âgés entre 24 et 30 ans, tous originaires de la région de Boukadir. Suite à l'exploitation de renseignements indiquant qu'un groupe de jeunes procédait à la collecte de fonds en vue de préparer un voyage clandestin, et après la prise de toutes les procédures légales, ladite brigade a lancé des investigations et recherches ayant permis l'arrestation des individus en question et la saisie d'un zodiac trouvé en possession du principal instigateur de l'opération. Après constitution du dossier des procédures pénales, les mis en cause ont été déférés devant les autorités judiciaires de Boukadir pour «tentative de trafic d'émigrants en contrepartie d'un gain financier». Le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire.

Amar S.

Gendarmerie/Tamanrasset

Le colonel Bachir Zir prend ses fonctions de commandant régional

LE COMMANDANT de la Gendarmerie nationale, le général Noureddine Gouasmia, a installé samedi à Tamanrasset, le colonel Bachir Zir dans ses nouvelles fonctions à la tête du 6ème commandement régional de la Gendarmerie nationale, en remplacement du colonel Mohamed Rikki. La cérémonie, qui s'est déroulée au siège du 6ème Commandement régional à Tamanrasset en présence des autorités militaires locales, a été l'occasion pour le commandant de la Gendarmerie nationale de donner des instructions et orientations aux différentes unités relevant du 6ème Commandement régionale de la Gendarmerie nationale afin de multiplier les efforts dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes. Le général Gouasmia a appelé, en outre, à renforcer l'action de proximité et les canaux de communication avec le citoyen, dans le strict respect des lois et réglementations, et à faire prévaloir l'éthique militaire et les valeurs nationales suprêmes. Il a, par ailleurs, assuré le nouveau commandant régional de son soutien total, tout en appelant les éléments des unités du 6ème Commandement régional de la Gendarmerie nationale à l'aider à mener à bien ses missions.

R.N.

Covid-19

Unilever Algérie fait don de sept respirateurs à trois hôpitaux d'Oran

LA SOCIÉTÉ Unilever Algérie a fait don de sept respirateurs au profit de trois hôpitaux d'Oran dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, a indiqué, hier cette entreprise dans un communiqué. Ces sept respirateurs ont été remis au Centre hospitalier universitaire d'Oran, à l'hôpital El Mohgoun et à l'Etablissement hospitalier spécialisé de Canastel, a relevé Unilever l'un des leaders mondiaux sur le marché des produits de grande consommation. Le directeur général de Unilever Algérie, Hamid Boumesbah, a souligné que ce «don d'équipement médical s'inscrit dans le cadre des nombreux efforts consentis par Unilever Algérie depuis le début de la pandémie». **A.H.**

Alger et Tlemcen

Tentatives d'immigration clandestine avortées

■ *Les unités de la section territoriale de la Gendarmerie nationale à Zéralda (Alger) ont mis en échec avant-hier, une tentative d'immigration clandestine et arrêté 17 personnes, âgés entre 19 et 39 ans, qui étaient sur le point de quitter le territoire nationale à bord d'un bateau à moteur très puissant, a indiqué hier un communiqué de ce corps sécuritaire.*

Par Amine K

«Après exploitation d'informations faisant état de l'organisation d'une traversée en mer depuis la plage des Sables d'Or à Zéralda (Alger) par un groupe d'individus, il a été procédé à la mise en place d'un plan bien ficelé et la formation d'une patrouille composée des unités relevant de la section territoriale de la Gendarmerie nationale à Zeralda qui se sont déplacés au lieudit et ont réussi à arrêter les 17 individus », a ajouté la même source. Après fouille minutieuse de la ferme adjacente à la plage, il a été saisi un bateau de pêche doté d'un moteur, 450 litre de carburant, 4 litre d'huile à moteur, une mobylette, 13 gilets de sauvetage, deux chambres à air, trois combinaisons de plongée, un GPS, une boussole, des vêtements et une somme d'argent en monnaie nationale et étrangère (95 100 DA et 1 050 euros). Une fois les procédures légales finalisées, tous les mis en cause devront être présentés devant les juridictions compétentes. Par ailleurs, les unités de la section territoriale de la Gendarmerie nationale à El Ghazaouet (Tlemcen) ont mis en échec, jeudi dernier, en coordination avec les garde-côtes d'El Ghazaouet, une tentative d'immigration clandestine et arrêté 10 personnes (âgées entre 20 et 31 ans) qui étaient sur le point de quitter le territoire nationale à bord d'un bateau à moteur très puissant, selon un communiqué du commandement général de la Gendarmerie nationale. Après exploitation des informations faisant état de l'organisation d'une tentative d'immigration clandestine depuis l'une des plages de la daïra d'El Ghazaouet, la section territoriale de la Gendarmerie nationale à El Ghazaouet a procédé à la formation de patrouilles qui se sont déplacées au lieudit où 10 individus ont été arrêtés et un zodiac doté d'un moteur de 250 chevaux et 430 litres de carburant ont été saisis, note la source. Une enquête approfondie devra être ouverte en attendant la présentation des mis en cause devant les juridictions compétentes après finalisation des procédures légales, ajoute la source. La Gendarmerie nationale rappelle, à cette occasion, le numéro vert (1055), les sites (Ppgn.MDN.DZ) et (Tarik.DZ) ainsi que la page Facebook (Tariki.GN) mis à la disposition du citoyen en les appelant à participer à la lutte contre les différentes formes de criminalités à travers le signalement de ce type de crimes. **A. K/APS**

Secousse tellurique à Bethioua/Oran

Aucune perte humaine ou dégât matériel

LA SECOUSSE tellurique, enregistrée, hier à Bethioua, (Est d'Oran), n'a engendré aucune perte humain ni dégât matériel, a indiqué le chargé de communication de la direction de wilaya de la Protection civile. Le capitaine Abdelkader Bellala a précisé que « dès l'alerte donnée, les éléments de la Protection civile de Bethioua, renforcés par ceux d'Oran, ont organisée une opération pour constater la situation dans cette localité se trouvant à proximité d'une importante zone industrielle et parer à toute éventualité». «Aucune perte humaine ou dégât matériel n'a été constaté suite à cette secousse que de nombreux citoyens n'ont même pas ressentie », a-t-il ajouté. La secousse tellurique d'une magnitude de 3,4 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée, hier à 9h18 à Bethioua, dans la wilaya d'Oran, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag). Son épicentre a été localisé à 10 km au sud-est de Bethioua, a précisé le même établissement dans un communiqué, rappelle-t-on. **Anissa H.**

Elle se tiendra la semaine prochaine

Le MDN rencontre les représentants des retraités de l'ANP

Une rencontre périodique entre les services du ministère de la Défense nationale (MDN) et les diverses franges et catégories représentant les retraités de l'Armée nationale populaire (ANP) ainsi qu'avec les blessés et les invalides, se tiendra au courant de la semaine prochaine afin d'étudier leurs préoccupations médico-sociales et trouver des solutions pour chaque catégorie, a indiqué avant-hier le MDN dans un communiqué. «Dans le sillage des rencontres périodiques organisées par les services compétents du MDN avec les diverses franges et catégories représentants les retraités de l'ANP ainsi qu'avec les blessés et les invalides, afin d'étudier leurs préoccupations médico-sociales et trouver des solutions pour chaque catégorie, le MDN tient à informer qu'une rencontre est prévue au courant de la semaine prochaine au Cercle national de l'Armée où seront présents les représentants de toutes les catégories sus-citées, qui seront invités conformément aux modalités en vigueur», précise la même source. «Ces démarches viennent en concrétisation des orientations du Haut commandement de l'ANP qui veille toujours à la parfaite prise en charge des préoccupations sociales des enfants de l'ANP qui ont achevé leurs années de service dans les rangs», a conclu le communiqué. **R.N.**